

.../05/2026

Avis de consultation du public par voie électronique

Demande d'autorisation environnementale en vue d'une exploitation d'une carrière à ciel ouvert commune de Carresse-Cassaber

La mairie avait donné un avis défavorable au projet en 2015

A la lecture de ce nouveau projet présenté en 2026, (fastidieux plus de 500 pages) dans les grandes lignes :

-32 ha d'emprise

-c'est la même surface exploitée env. 20ha

-1 ha sera remblayé et rendu à l'agriculture

-La sécurité des chemins n'est toujours pas assurée (objet de la précédente annulation)

-Pour un accès à la départementale, (objet de la précédente annulation), ils ont acheté des terrains et créeront un nouvel accès

En 2015 la gravière ne pouvait s'implanter que grâce à la digue défense contre les inondations

Cette digue créant un espace mobilité réduit il fallait donc que cette digue soit maintenue et renforcée pour maintenant la gravière en dehors des crues .

Aujourd'hui quelque chose a changé, une gravière peut sembler t-il s'exploiter en zone inondable ?

Ils vont protéger le site des crues avec des merlons (dignes) anti érosifs, sur la partie amont, ainsi que sur les cotés, ils ne parlent pas me semble t'il de cette digue défense actuelle- a voir

Sur le risque de capture de la gravière par les crues. :
le risque de création d'un chenal dans la plaine est avéré :

-Voir (Plan 1)

- voir avis de la DDTM

La digue de défense actuelle s'est rompue à plusieurs reprises

L'anse d'érosion en face du site va s'agrandir (Plan 2 -Anse d'érosion a 50 ans)

Le fait que la capture ne se produise pas n'est toujours pas garanti

Danger : coupure du passage de l'eau à ST Pé au boucan

La digue de défense actuelle ne sera pas aménagée pour laisser pénétrer l'eau dans la plaine de Carresse-Cassaber lors des crues

Les crues continueront à être repoussées côté rive gauche : ST Pé

Or d'après l'étude SOGREAH si pas d'aménagement, accentuation sur cette rive de l'anse d'érosion sur la parcelle COCAGNAC (Plan 3)

Surtout si en plus pas de réparation du seuil du moulin

L'étude date déjà de 1994, depuis, on constate bien de visu que cette anse s'agrandit a chaque crue, SOGREAH avait raison.
(Photo A)

Une parcelle propriété Récalde a en partie disparue
A terme, c'est le quartier d'habitations qui est menacé.
On n'en est pas encore là ! (Photo3)

Petit rappel quand même:
La coupure de l'isthme du côté à Sorde l'abbaye en 1980, il s'en parlait déjà dans les années 60, cela a fini par arriver, Sorde l'abbaye n'avait plus d'eau
Sorde étant classé cela a été vite réparé.
A St Pé cela peut aller très vite en direction du quartier du honset
Le danger s'approchant ils feront sans doute quelque chose du fait des habitations de ST Pé

Danger : menace du quartier d'habitations

En conclusion

-Pour nous au moulin :

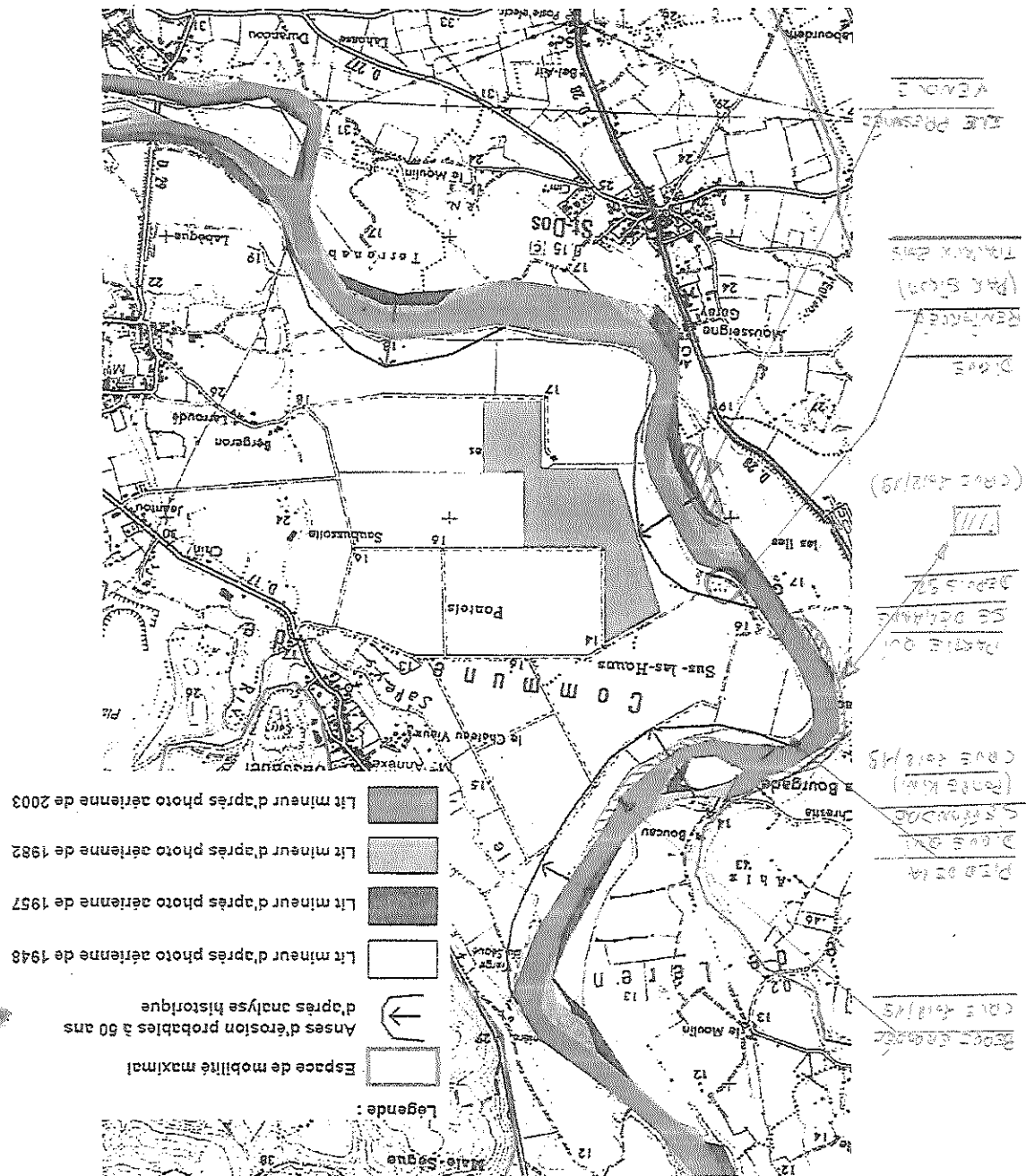
Capture+ chenal - DANGER

-Pour la commune :

Anse COCAGNAC -quartier d'habitation - DANGER

Un avis négatif est encore approprié

Le lit mineur est mobile latéralement sur l'ensemble du secteur d'étude, comme



Report of the

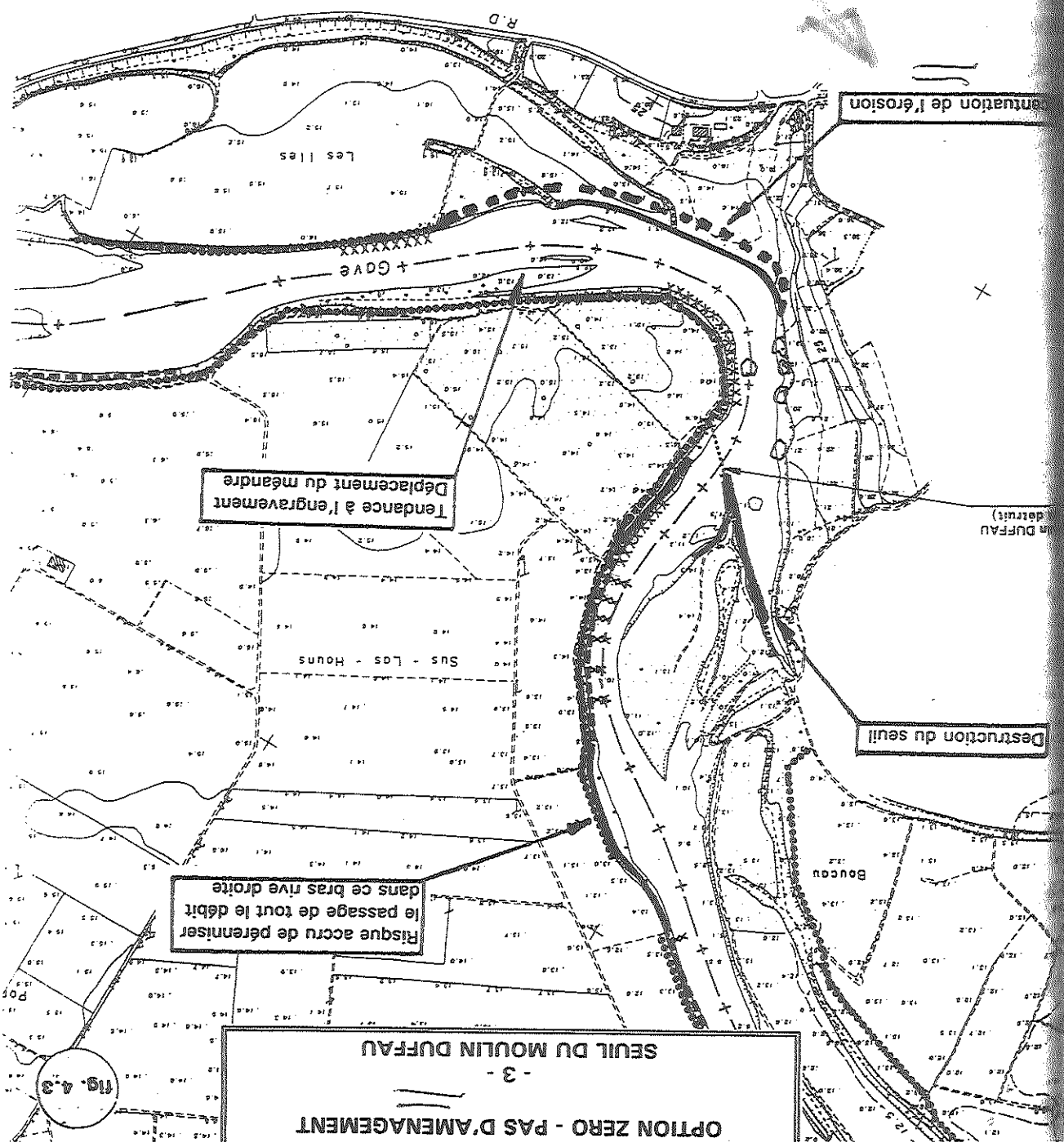
PLATE ANNOTATED
10/20/21

ETUDE 1994
HYDRAULIQUE

SOGELERG SOGREAH
SUD-OUEST INGENIERIE

X D E

3



OPTION ZERO - PAS D'AMENAGEMENT
- 3 -
SEUIL DU MOULIN DUFFAU

fig. 4.3

(A)

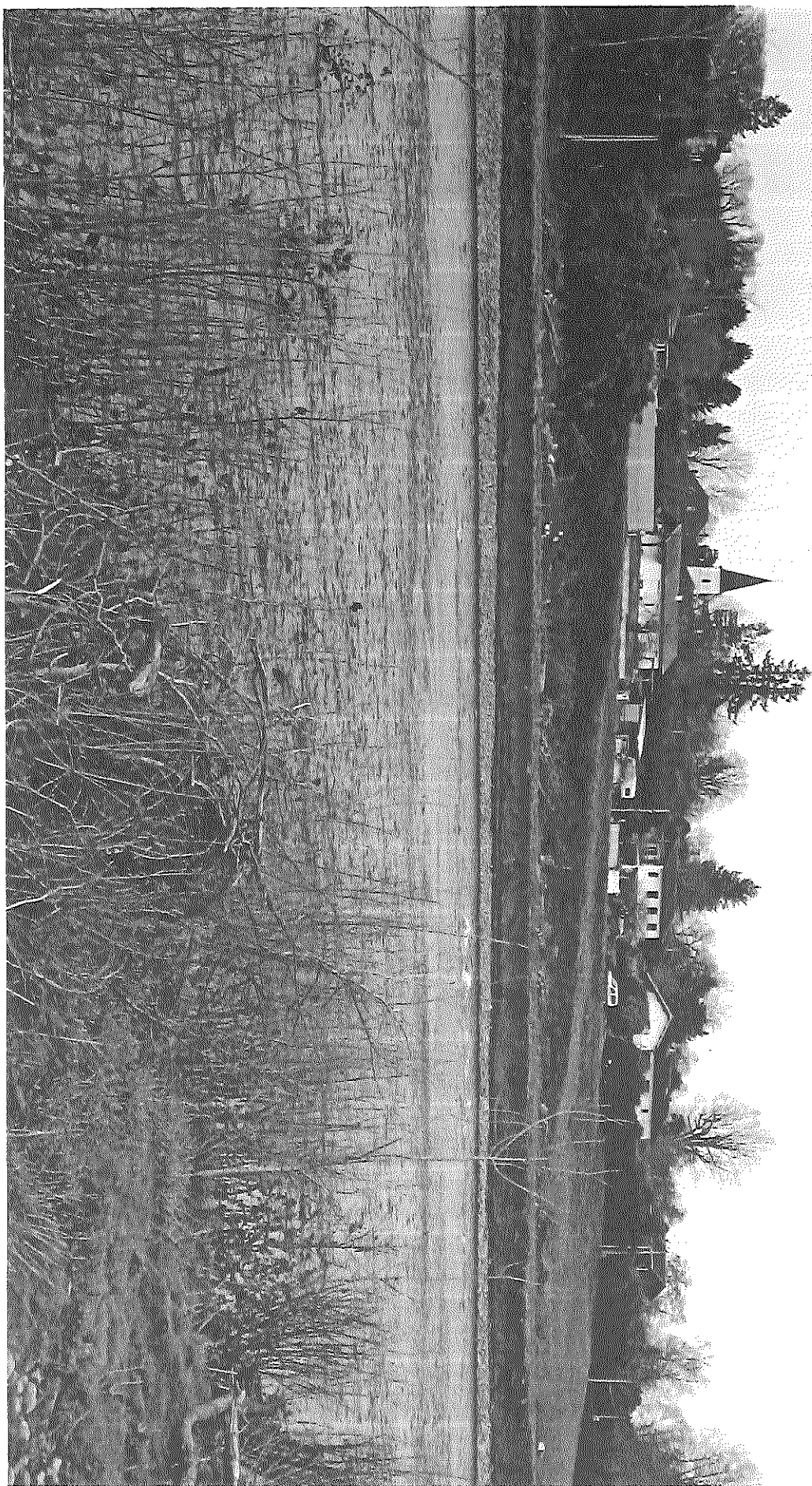
QUARTIER D'HABITATIONS
DU "HOMER"

BERG
d'origine



Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is illegible due to extreme fading and is arranged in approximately four lines.

23



100

100

100

100



